



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 Février 2020

Présents :

Fabienne MILLET-LAURENT, Sandrine GAHERY, Chloé GARCIA, Catherine GREGOIRE, Gaëlle HANRARD, Sabrina GIRARD, Alexandra SZUPIENKO TAFNA, Laurence PROUST, Mina JACOBSON.

Représentés :

Kessie LUCIANAZ, Maryannick MAZIN, Anne FABBRIZIO, Nadège NEZONDET, Jacqueline MAILLARD, Aurélie DENIS, Cécile CALINON, Muriel MAMAS, Sabine VUAILLAT-MATHIEU, Paméla MILLER BAZETOUX, Sophie LIMA, Brigitte FARO, Karine BOUVIER, Marion LABORDE, Marie-Thérèse LEVAIN, Gaëlle PREVOST, Sandrine LEHMANN GOMES.

Soit 9 adhérentes présentes et 17 adhérentes représentées sur un total de 31 adhérentes, le quorum est atteint.

L'Assemblée Générale se déroule à la salle BRETTEN, 3B rue des Ecoles à Longjumeau, de 16h30 à 18h.

A l'ordre du jour :

- **Vote du rapport moral**
- **Vote du rapport financier**
- **Renouvellement des membres du bureau**

• Rapport moral

Cf pièce jointe

• Rapport financier

Cf pièce jointe

Le rapport moral et le rapport financier sont validés à l'unanimité sans abstention.

• Renouvellement des membres du Bureau

Les membres du Bureau suivants ne souhaitent pas renouveler leur mandat : Fabienne MILLET-LAURENT, Présidente, Chloé GARCIA, Trésorière. Plusieurs candidatures se présentent ; celle de Mina JACOBSON, Laurence PROUST, Sabrina GIRARD et Paméla MILLER BAZETOUX. Elles sont toutes élues à l'unanimité, sans abstention.

A l'issue de cette Assemblée Générale, le nouveau Bureau s'est concerté pour la répartition des postes. Mina JACOBSON prend le poste de Présidente, Sabrina GIRARD, le poste de Vice-Présidente, Laurence PROUST, le poste de Trésorière et Paméla MILLER BAZETOUX prend le poste de Secrétaire. Sandrine GAHERY reste dans le Bureau mais devient Secrétaire adjointe.

Procès-Verbal rédigé par Sandrine GAHERY,
Secrétaire



Approuvé par Fabienne MILLET-LAURENT,
Présidente





RAPPORT MORAL 2019

Chères adhérentes,

Nous voici déjà arrivées à notre Assemblée Générale annuelle. Voici donc, pour mémoire, ce qui s'est passé dans notre association durant l'année 2019. Je précise «pour mémoire» puisque la Secrétaire de l'association envoie désormais un compte-rendu à toutes les adhérentes, après chaque réunion du Bureau (3 cette année). J'utilise d'ailleurs le féminin puisque nous ne sommes toujours que des femmes à adhérer, 31 pour 2019, soit 3 de plus qu'en 2018 (28).

Notre association est donc saine et dynamique. A nouveau, le nombre d'adhérents a augmenté cette année. De nouvelles demandes sont encore actuellement reçues par mail et surtout par la page Facebook. Les 3 ateliers actuels (*clinique de la violence, psychologue en gérontologie et psychologue en libéral*) fonctionnent régulièrement comme les présentations de la JIA (Journée Inter-Ateliers) viennent de nous le détailler. Un quatrième atelier autour de la clinique de l'enfance et de la périnatalité semble même émerger. J'en profite pour remercier vivement les coordinatrices d'ateliers pour leur implication. Enfin, l'association a de la trésorerie disponible pour entreprendre des actions (formations, informations, colloque, Psychothé_(R), etc).

A la suite de la décision validée lors de la dernière AG, nous avons déposé pour 5 ans (plus que 4 dorénavant) le terme de Psychothé_(R), uniquement afin d'être certaines que nous ne soyons pas empêchées par d'autres de l'utiliser. Ce terme a été créé pour notre association par des psychologues qui ont réfléchi sur l'utilité d'aider des membres à continuer de

se former en leur apportant une aide pécuniaire. Cette dernière a bien sûr une contrepartie qui est l'organisation (avec l'aide du Bureau) d'un temps de transmission du contenu de la formation lors d'un moment convivial de partage aux adhérents.

Actuellement, aucune nouvelle demande de participation n'a été adressée au Bureau de l'Association pour l'année en cours.

Ce qui a beaucoup mobilisé l'association durant cette année 2019 a été l'organisation de la JD (Journée Départementale biennuelle). Elle a eu lieu le samedi 16 novembre de 10 h à 16 h à Longjumeau. Le Copil (comité de pilotage) s'est occupé de l'organisation de cette belle journée dont le thème était «Les solitudes vécues par le professionnel de soin» et durant laquelle nous avons pu aussi écouter deux intervenants.

Dans une ambiance conviviale, la journée s'est déroulée par l'alternance des conférences des intervenants et des ateliers en petits groupes. Le premier intervenant était M. Carlos GUEVARA, psychanalyste, membre actif de l'école de psychanalyse des forums des champs lacaniens, qui pratique en libéral à Paris et est intervenant en analyse des pratiques en institution d'accueil (enfants et adultes). Le second intervenant, M. Frank SVENSEN, est professeur de philosophie, interrogateur en classes préparatoires aux Grandes Ecoles (Lycée Lakanal et Lycée de Sceaux) et doctorant (Université Paris Est Créteil).

Les temps d'accueil, de pause et du déjeuner ont permis aux 38 professionnels présents d'échanger sur leurs pratiques et ainsi de créer des liens afin de développer le travail en réseau dans l'Essonne. L'ouverture de cette journée aux autres professionnels sur la question de la solitude professionnelle, thème commun à nombre d'entre nous, avait justement été pensée pour créer une cohésion, une amélioration du travail en réseau au sein du département.

Cette année nous avons innové par la demande de participation financière ainsi que par l'édition des interventions sous forme de brochure. En effet, les adhérents ont dû s'acquitter de la somme de 5 € et 15 € pour

les non-adhérents. Le but était d'apporter une petite autonomie financière pour l'organisation, ce qui a ainsi permis d'avoir un buffet digne de ce nom. La participation avait aussi pour but de signifier la qualité professionnelle de cette journée puisque nous avons fonctionné sans subvention pécuniaire malgré nos demandes déposées auprès de la Mairie de Longjumeau ainsi qu'au Crédit Agricole (où nos comptes bancaires sont domiciliés). La ville de Longjumeau soutient en fait notre association par la mise à disposition d'une salle à titre gratuit au moins une fois par an et même deux fois cette année (JD + AG).

Les brochures imprimées ont toutes été vendues (5 €) ou offertes (Copil, intervenants, Bureau) et appréciées. Les retours reçus de cette JD ont été très positifs. En effet, que ce soit du côté des participants ou de celui des intervenants les personnes présentes qui se sont exprimées étaient satisfaites du déroulé et du contenu de cette journée.

Nous voici donc arrivés à la fin du mandat de 3 ans pour lequel j'ai été élue en mars 2017. J'avais tout d'abord proposé mon aide à l'association en tant que Trésorière adjointe mais nos statuts ne permettaient pas cette fonction (légalement il n'y a pas d'empêchement). En fait, le Bureau ne trouvant pas de Président, j'ai finalement accepté ce mandat, afin, déjà, d'éviter la dissolution de l'association.

Donc trois ans plus tard, les membres du Bureau actuel ne souhaitent plus poursuivre dans ces conditions et remettent en question leur mandat.

J'espère très sincèrement que parmi les adhérentes certaines choisiront de donner un peu de leur temps pour gérer l'association qui fonctionne très bien, pour qu'elle puisse perdurer et avec les ateliers qui sont chers aux professionnels qui y participent.

Je remercie le Copil pour l'organisation de la JD et le Bureau pour son travail de gestion de l'association.

Fabienne MILLET LAURENT


3/3



Psychologues et Santé en Essonne

Rapport financier Association Psychologues et Santé 91 Année 2019

Cette année, le Bureau de l'Association a ouvert un livret A au Crédit Agricole. Nous y avons effectué un versement initial de 2000€.

Le solde du compte bancaire au 31/12/2019 est de **1135,06€** et de **2000€** sur le livret A. Au 31/12 de l'année 2018, il s'élevait à 4042,18€ mais nous n'avions pas de livret A.

Le budget de formation pour l'année 2020 s'élève à **470,25€**. Pour rappel, depuis 2018, il s'agit de 15% du solde du compte (Livret A + CCP) au 31/12 de l'année N-1, avec une réserve de 2000€ dans la Trésorerie. Pour l'année 2019, il était de 606,30€ et il n'a pas été utilisé.

Les mouvements en 2019:

Dépenses totales comptabilisées en 2019 : **4160,12€** (y compris le versement de 2000€ sur le livret A).

Recettes : **1253€** qui correspond au 31 adhésions de cette année (28 en 2018) et aux recettes de la Journée Départementale.

Bilan financier de la Journée Départementale

Recettes : **385€**

Soit 8 inscriptions au tarif adhérent de 5€ (40 €), 19 inscriptions au tarif non adhérent de 15€ (285€) et 12 achats de brochure au tarif de 5€ (60€)

Dépenses : **1639,34€**

Elles comprennent : le buffet de la Journée Départementale (536,58€), les frais de repas des réunions de travail du comité de pilotage (174,16€), les frais d'envoi des

dépliants de la JD (370,80€), les frais d'impression (photocopie, plaquettes, brochures) et de fournitures (257,80€).

Le Bureau a décidé de gratifier les membres du comité de pilotage pour leur travail avec des cartes cadeaux (300€).

A ces dépenses doit être ajoutée la somme de **320€** qui correspond au paiement des deux intervenants de la Journée Départementale, mais elle sera débitée dans la comptabilité de l'année 2020, dès que le Bureau recevra leur facture.

A noter que nous avons eu peu de dépenses cette année en dehors de la Journée Départementale (520,78€).

Chloé Garcia
Trésorière